



Comité pour la Loire de Demain

pour contribuer à la restauration du patrimoine fluvial

Septembre 2008 - Reportage sur les deux visites d'appréciation sur l'état de la Loire armoricaine

Après les interventions arbitraires de ces dernières décennies qui ont fait chuter la ligne d'eau et déséquilibré toute la vallée sur 88 km de cours entre les Ponts-de-Cé et Nantes, depuis l'arrêt des prises de sable en 1992 et l'instauration d'un Plan Loire en 1994, la situation s'est-elle améliorée ? Les dégradations se poursuivent-elles encore ? Les actions et les projets du Plan Loire sont-ils adaptés pour rééquilibrer la vallée ?

Le CLD avait convié les différents acteurs du fleuve à observer en grandeur nature « l'estuaire amont ». Cette initiative a permis de réunir dans le même bateau des responsables d'administrations, des élus et des associations pour constater ensemble les évolutions et échanger les points de vue. Deux parcours étaient prévus pour permettre d'apprécier les différentes situations, le premier au départ de Montjean dans la section dite fluviale et la seconde depuis Champtoceaux dans le « nouveau » bassin de marée. Merci aux participants à ces visites qui ont montré par leur présence volontaire leur attachement au patrimoine majeur que représente cette Loire armoricaine entre Anjou et Bretagne.

Le sommaire du compte rendu :

- 1- Les principales observations des deux visites (pages 2 à 9)
- 2- Les interventions (pages 10 à 12)
- 3- la liste des participants (pages 13-14)
- 4- la conclusion du CLD (page 15)
- 5- les coordonnées du CLD (page 16)



Au départ de Montjean, le lundi 8 septembre 2008, avec une Loire présentant un visage attrayant grâce à un débit soutenu inhabituel pour la saison...

PREMIERE VISITE : Lundi 8 septembre, 14H30, au départ de Montjean à bord de la Ligériade II - Nombre de passagers : 67

*** Cote de la Loire et débit à l'échelle de Montjean :**

- 1,04 m pour un débit de 330 m³/s (pour comparaison, - 2 m à l'échelle d'Ancenis située 20 km en aval)

Le débit soutenu du fleuve, avec un niveau supérieur de plus d'un mètre aux cotes habituellement constatées en septembre, n'a pas permis d'apprécier l'assèchement caractérisé du lit aux étiages, mais il a montré un visage du fleuve plus attrayant avec l'eau proche des rives et des îlots de sable... le visage que pourrait revêtir la Loire avec un relèvement significatif de sa ligne d'eau d'étiage.

1^{ère} observation : le changement de bras du chenal de navigation...

En 2008, pour la première fois depuis l'aménagement de la Loire navigable (1904-1924), le chenal a changé de bras à l'aval du pont de Montjean en passant sur la rive droite par le bras de l'île Buisson. Causes conjuguées : travaux ayant modifié le courant à la culée du pont en 1985, brèches volontaires dans les épis fermant le bras secondaire, atterrissements dans le bras principal... Le bras secondaire est devenu plus profond que le bras principal, ce qui a décidé Voies Navigables de France à faire passer le chenal rive droite après avoir ouvert quelques épis.



Le bras de l'île Buisson précédemment ensablé est devenu en 2008 le chenal de navigation.

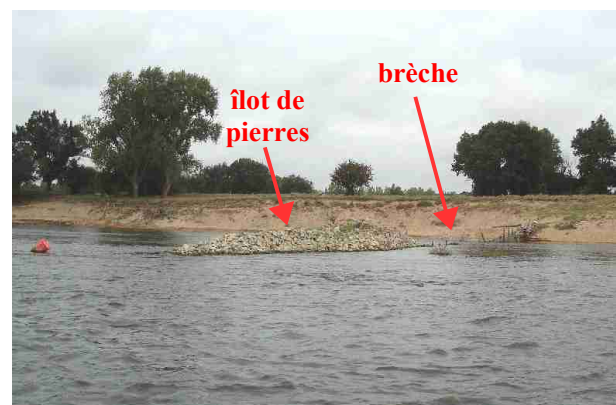
Avis CLD : *Ce changement spectaculaire du courant principal démontre que des interventions légères peuvent modifier profondément l'hydrologie du fleuve mais aussi... rééquilibrer l'alimentation des bras asséchés...*

2^{ème} observation : les brèches et les érosions des anciens épis

Les anciens épis de la Loire navigable ne sont plus entretenus depuis l'abandon de la navigation de classe 3 sur la Loire fluviale (1998) qui aurait nécessité 2m50 de tirant d'eau... Désormais « la navigation doit s'adapter à la Loire et non l'inverse ». L'évolution de ces anciens ouvrages pose problème, car l'augmentation de la vitesse du courant a accéléré l'érosion de beaucoup de ces ouvrages transversaux en raccourcissant leurs pointes et en créant des brèches : des anciens épis, ne subsistent souvent que les pieux de bois et des îlots de pierres en bordure du chenal...



Ouverture d'un épi réalisé par la Loire (sans étude d'impact !)... A l'origine, l'épi se prolongeait jusqu'à la bouée, les vestiges de pieux en témoignent.



Brèche provoquée par le courant qui a érodé la rive et isolé la pointe de l'épi constituant désormais un îlot artificiel en bordure du chenal...

Avis CLD : Face à cette érosion anarchique, inesthétique, perturbante pour les courants et dangereuse pour la navigation, il est nécessaire de gérer la disparition progressive des anciens épis dans l'optique d'un remodelage naturel du lit mineur... Cette gestion permettrait la réutilisation des pierriers pour le rééquilibrage du lit (seuils noyés, comblement de fosses...) au lieu qu'elles soient disséminées par les courants.

3^{ème} observation : berges enrochées, berges érodées, berges naturelles

Tout au long du parcours, nous avons observé sur les berges des enrochements de protection souvent continus réalisés en partie avec des pierres de gros calibre donnant au fleuve un aspect artificiel et inesthétique. Ces enrochements massifs ont été pendant longtemps la seule réponse du syndicat des collectivités riveraines pour préserver les rives des risques d'érosions jugées alors inacceptables. Ces berges artificialisées contrastent avec des sections érodées par le courant formant de petites falaises de sable et des sections de rives naturelles où des atterrissements ont constitué des pentes plus douces bien végétalisées.



Berge enrochée en continu, avec des pierres de gros calibre en haut de rive



Rive érodée, un phénomène naturel accentué par le courant...



Rive anciennement enrochée et remodelée par la dynamique du fleuve

Avis CLD : Tout comme les anciens épis, il sera nécessaire de gérer les rives enrochées en gros calibre pour permettre leur renaturation (enlèvement des pierres, concassage, réutilisation au fond du lit...). Les échanges biologiques et sédimentaires sont en effet primordiaux au niveau des berges. En dehors de secteurs stratégiques (routes, habitations, ouvrages...) où des protections s'imposent, il est nécessaire de laisser la Loire remodeler ses rives pour permettre la remobilisation du sable et la renaturation des berges.

4^{ème} observation : l'alimentation de la boire de Champtocé



Malgré le débit soutenu et les seuils expérimentaux réalisés juste à l'aval, la boire était déconnectée le 8 septembre, ce qui est toutefois normal pour la saison. Mais son équilibre hydraulique général ne permet plus désormais le fonctionnement satisfaisant des frayères et la survie de beaucoup d'espèces aquatiques.

Avis CLD : Ce dysfonctionnement est directement lié à la baisse de la ligne d'eau qui est spectaculaire aux étiages mais sensible aussi aux débits moyens avec des périodes de communication de plus en plus courtes et instables (réduction de moitié des périodes de refoulement Loire - Marais de Grée à Ancenis). Ce déséquilibre marqué de toutes les annexes hydrauliques de la Loire armoricaine (bras, boires, marais, prairies humides) ne pourra être résolu que par le relèvement de la ligne d'eau d'étiage et de débit moyen.

Ci-contre la sortie déconnectée du marais de la Thau située juste à l'aval de la section observée sur la rive gauche (commune du Mesnil-en-Vallée). La ligne bleue indique le niveau de connexion du marais par le radier de la porte aquatique.



5^{ème} observation : la fonctionnalité des cales, le zéro des échelles de Loire



La vieille cale juste à l'aval de la sortie de la boire de Champtocé avec sa rampe et son escalier menant sur les cailloux souvent plusieurs mois d'affilée...

Juste à l'aval de la boire de Champtocé, se dressent les quais d'Ingrandes édifiés au XIX^{ème} siècle. Lors de notre visite, le niveau du fleuve était un bon mètre plus bas que la base des rampes et des escaliers.

La base des anciennes cales permet d'apprécier quel était le niveau des basses eaux au début du XX^{ème} siècle, ce niveau correspondait à la cote zéro de l'échelle d'Ingrandes. Explication : en 1900, on a fait correspondre entre eux tous les zéros des échelles de Loire de la Vienne (Candes-St Martin) à Nantes en référence à celui de l'échelle de Monjean qui avait été défini par la moyenne arithmétique des cotes de basses eaux des quarante années précédentes. Aujourd'hui, les cotes zéro des différentes échelles ne correspondent plus entre elles, mais elles permettent de constater les évolutions depuis cette époque, en particulier l'abaissement de la ligne d'eau par rapport aux débits.

Avis CLD : Il ne s'agit pas d'être passéiste et de vouloir retrouver à tout prix l'équilibre de 1900 sans tenir compte des évolutions inéluctables et de nouvelles priorités devenues nécessaires suite à certains aménagements dans la vallée (urbains en particulier). Mais la cote zéro constitue un indicateur précieux pour comprendre l'importance du déséquilibre entre un chenal surcreusé de plus de 2 m et une vallée restée sensiblement au même niveau, une vallée dont le niveau d'étiage d'équilibre se situait à la cote zéro des échelles... Plus que de retrouver une certaine cote, l'objectif actuel doit être le rétablissement des fonctionnalités biologiques du fleuve, en particulier des annexes hydrauliques, ce qui demande nécessairement un relèvement important du fil d'eau aux étiages et aux débits moyens.

6^{ème} observation : les seuils expérimentaux du Fresne

Juste à l'aval du Fresne, nous avons franchi les deux seuils expérimentaux à échancrure réalisés dans le cadre du Plan Loire en 2002/ 2003 (expérimentation annoncée réversible). Nous avons constaté de violents courants en V au droit des seuils (de l'ordre de 9 à 10 km/h) et de fortes turbulences (présence de marmites ou vortex). Les extrémités des boudins supérieurs ont été partiellement détériorées par le courant : toile déchirée, sable libéré... Nous avons aussi constaté quelques dépôts de sable à l'amont des boudins et des érosions prononcées à l'aval du second ouvrage..



Le franchissement des seuils à la remontée a permis de constater que même avec un gros bateau (la Ligériade II, 2 fois 220 CV) le passage est difficile à cause des courants.



Vue de l'épi gauche du premier seuil dont le boudin supérieur se dégrade cinq années après sa réalisation (coût des deux seuils : 3 M d'euro)...

* De type « épis à radier », chaque seuil est constitué de deux barrages transversaux réalisés avec des boudins de géotextile remplis de sable et posés sur une semelle d'enrochement. En réduisant la section d'écoulement dans le bras principal, le but était de relever le plan d'eau amont de 50 cm (2 fois 25 cm) et d'amorcer la réalimentation du bras secondaire opposé appelé bras de « Cul-de-Boeuf ».

Avis CLD : Même si les objectifs hydrauliques ont été partiellement atteints, nous jugeons cette expérimentation insatisfaisante car non intégrée au paysage (boudins visibles les 2/3 de l'année) et à l'hydrologie du fleuve (car réduction de la section d'écoulement au lieu de sa réouverture). L'accélération du courant et les turbulences qu'ils génèrent rendent leur franchissement dangereux et problématique par la navigation de plaisance. Enfin, leur coût

très élevé (3 millions d'euro) ne permet pas, et c'est heureux, leur multiplication, le projet initial devait en effet comporter 6 à 8 seuils de ce type pour agir sur le relèvement de la ligne d'eau jusqu'à Nantes. Leur implantation dans le bassin de marée aurait été encore plus perturbante (vitesse uniforme de l'ordre de 14 km/h au jusan). Il importe donc de concevoir des aménagements mieux intégrés pour ralentir le courant et favoriser la fixation du sable dans le chenal surcreusé...

7^{ème} observation : la colonisation végétale des grèves (et des épis)

Sur certaines grèves, en particulier à l'aval d'Ingrandes (amont du bras de l'île Meslet, grèves de Montrelais), nous avons constaté d'importantes colonisations arbustives à base de peupliers noirs et de saules blancs avec des formations développées (troncs jusqu'à 35 cm de diamètre), mais aussi beaucoup de jeunes arbres ayant récemment poussé. La même évolution a été observée sur de nombreux épis colonisés par des peupliers noirs.



Végétalisation d'une grève entre épis par des peupliers au niveau de Montrelais ...



Digue colonisée par des peupliers en aval de l'île Meslet du fait de son exondation prolongée...

Avis CLD : Une véritable « forêt » se constitue à l'emplacement des grèves nues du lit mineur et réduit l'espace habituellement mouillé du fleuve*. De plus, elle contribue à accélérer le colmatage des bras secondaires en piégeant les sédiments à chaque nouvelle crue avec la formation de « butteaux » de sable qui vont encore favoriser la végétation arbustive. Cette évolution alarmante en forte progression est directement liée à l'abaissement de la ligne d'eau et au déséquilibre provoqué par le surcreusement du chenal : les grèves hautes de bordure et des bras se trouvant ainsi en surplomb sont exondées pendant des périodes prolongées, souvent plusieurs mois d'affilée... En plus de porter atteinte à l'intégrité du lit actif, la colonisation végétale des grèves tend à augmenter les risques de crue en freinant l'écoulement des eaux. Le remède passe par le rehaussement du fond du chenal pour relever la ligne d'eau et prolonger les durées d'inondation du lit mineur.

* Ce n'est donc pas une forêt riveraine ou ripisylve, mais plutôt une « **grévisylve** » ou une « **litisylve** » (!) qui porte atteinte à l'intégrité du lit actif... Cette colonisation directement provoquée par le déséquilibre de la ligne d'eau ne doit pas être assimilée à la ripisylve dont la richesse et la situation en bordure des rives justifient la préservation ...

8^{ème} observation : l'alimentation du bras secondaire de l'Île Batailleuse



Nous avons descendu le fleuve jusqu'à la tête de l'île Batailleuse où nous avons pu observer un exemple intéressant d'alimentation de bras secondaire. La chevrette (barrage en enrochement) fermant le grand bras de la Meilleraie (rive droite) a été abaissée en son milieu, elle forme une incurvation qui laisse passer le courant jusqu'aux étiages. Le bras conserve ainsi un courant modéré la plus grande partie de l'année, ce qui permet le maintien des grèves et des mouilles naturelles : le milieu est riche en poissons et en oiseaux (zone de remise, nidification de sternes et de gravelots), c'est aussi un lieu d'accueil privilégié avec un moindre courant pour les pêcheurs et les promeneurs.

Avis CLD : La réalimentation des bras doit être programmée dans le Plan Loire en conjuguant des interventions telles que : rehaussement du bras principal, remodelage des anciens ouvrages de fermeture, arasement des butteaux et dévégétalisation du lit dans les bras colmatés...

DEUXIEME VISITE : Mardi 9 septembre, 14H30, au départ du Cul du Moulin (Champtoceaux) à bord de la LUCE

Nombre de participants : 53 (45 dans La Luce et 8 dans la toue cabanée La Géraldine)

Débit : 330 m³/s Cotes : 0 m à Monjean, - 1 m à Ancenis

Marée haute de très faible coefficient : 23 - 24

La plupart des observations sur l'évolution du fleuve, hormis l'influence de la marée, ont été détaillées lors du reportage précédent, mais dans cette section plus en aval d'une trentaine de km, les problèmes sont accentués du fait d'un enfoncement plus important du lit et de sa situation dans le « nouveau » bassin de marée amplifié depuis les années 1970 (15 km de remontée supplémentaire). Sans reprendre les explications précédentes, nous nous bornerons à présenter des photos sur les observations caractéristiques avec des légendes descriptives.

1^{ère} observation : l'accélération du courant, la dangerosité et la fragilisation des ouvrages



Le jour de la visite, en raison de la marée montante, la perception de la vitesse du courant était atténuée. Pourtant cette vitesse a pratiquement doublé dans le bassin de marée en raison du raidissement de la pente avec une accentuation au jusant (jusqu'à plus de 10 km/h à marée descendante)... Les conditions de navigation et de pêche sont maintenant plus difficiles et dangereuses.



L'approfondissement du chenal, l'accélération du courant et sa renverse par la marée ont fragilisé tous les ouvrages, dont les ponts, ce qui a nécessité le renforcement des piles centrales du pont d'Oudon... Quant aux anciens épis, ils sont tous plus ou moins érodés à l'aval d'Ancenis, beaucoup ayant totalement disparu.

*** Transit du sable accéléré et quasi permanent :** autre effet de l'accélération du courant, le sable se déplace rapidement au fond du chenal et même aux basses eaux au lieu de se fixer temporairement sur les hauts fonds pour constituer les seuils mobiles caractéristiques : déplacement constaté de 5 m par jour à Ancenis dans le chenal (observation de Mr Vivier, pêcheur) et de 300 m en 8 semaines pour un banc de sable à Anetz (observation CLD)...

2^{ème} observation : l'évolution des anciens épis : érosion, brèches, végétalisation



Observé à marée haute, un exemple des nombreux épis « raccourcis » à l'aval d'Oudon : les pierres ont été entraînées par le courant, seuls subsistent quelques pieux. Certains épis ont totalement disparu...



Cas typique d'un épi ayant subi une brèche avec la subsistance d'un îlot de pierre en bordure du chenal...

> Suite évolution des anciens épis



Epi végétalisé par des peupliers noirs freinant le courant de crue et susceptible de le dévier, de créer des érosions ou des dépôts de sable inopportuns.



Epi dont l'extrémité a été consolidé par des enrochements de gros calibre particulièrement inesthétiques qui lui ont permis de résister au courant jusqu'à présent...

3^{ème} observation : l'érosion des berges, entre dégradation et richesse...



Erosion spectaculaire de la rive de la Pierre de Drain en amont de Champtoceaux malgré des enrochements de protection. Cette érosion a été bien sûr accentuée par l'accélération du courant et le surcreusement du chenal de navigation qui ont sapé les berges....



Mais les érosions équilibrées des berges sont pourtant nécessaires à la dynamique sédimentaire de la rivière à fond mobile qu'est la Loire et à sa biodiversité originale, témoins ces nids d'hirondelles de rivage creusés dans la falaise récemment érodée...

4^{ème} observation : l'artificialisation massive des rives par des enrochements, mais aussi des renaturations par des remodelages naturels...



Des enrochements continus en gros calibre ont été plaqués contre les berges pour prévenir des érosions à la suite des dragages massifs perpétrés entre les années 1970 et 1992....



Cette berge précédemment enrochée a été érodée puis remodelée par le fleuve. Elle présente désormais un nouveau profil à faible pente propice à sa renaturation.

5^{ème} observation : la végétalisation des grèves et le rattachement de l'Île Perdue



Végétalisation massive des grèves près de l'Île Perdue en aval du pont d'Oudon (environ 150 ha d'emprise dans le lit actif du fleuve)... Outre son impact sur l'intégrité du lit mineur, cette végétalisation peut augmenter les risques lors des grandes crues en freinant leur écoulement.



Les grèves de l'Île Perdue en 1994

Le processus de rattachement de l'Île Perdue à la rive est bien engagé : il y a seulement une dizaine d'années, ces grèves ne comportaient pas de végétation arbustive... Il est prioritaire de conserver le caractère des îles car ce sont les éléments essentiels du paysage de la Loire armoricaine.

6^{ème} observation : la déconnexion du port d'Oudon et l'aménagement d'un ponton flottant



Le niveau d'eau du fleuve aux débits estivaux ne permet plus l'accès du port historique d'Oudon aux bateaux de plaisance.



Ce qui a nécessité pour la commune l'installation de pontons flottants en bordure du chenal...

7^{ème} observation : la fonctionnalité de la cale de Clermont et la cote zéro de l'échelle



Comme tous les quais de Loire, la cale de Clermont n'est plus adaptée au niveau de basses eaux, comme en témoignent les escaliers et les rampes de descente en surplomb par rapport à la surface du fleuve. Un ponton flottant a dû être installé.

La ligne bleue correspond à la cote ZERO de l'échelle, elle indique le niveau des étiages lors de la construction de la cale vers 1845...

Le 9 septembre 2008, même avec un débit estival soutenu et une marée haute (certes très faible, coeff. de 23-24), la Loire coulait plus d'1m50 en-dessous de la base de l'ouvrage.

8^{ème} observation : **le colmatage de la boire du Cellier** (photos prises à marée haute et un débit de 330 m³/s)



L'entrée de la boire est colmatée par des butteaux de sable qui ont été colonisés par des formations arbustives (saules et peupliers). Un épi (érodé) barre l'amont du bras et fait office de barrage déflecteur pour le courant.



Après un parcours encombré rompant sa continuité hydraulique, la boire rejoint le fleuve parmi une végétation bien développée. Remarquer le fond de la boire formant un plateau par rapport à celui du chenal surcreusé.

* La boire du Cellier était un bras semi actif il y a seulement une trentaine d'années. L'évolution a donc été très rapide suite à de longues périodes d'émersion. Il faut actuellement une cote de 1,30 m à Ancenis pour créer un courant dans la boire, soit un débit de hautes eaux de 1500 m³/s (connexion de 2 à 3 mois par an en moyenne). Toutes les autres annexes hydrauliques (bras, boires, marais) subissent le même dysfonctionnement...

9^{ème} observation : **un nouvel « équilibre » du bassin de marée en déséquilibre avec la vallée...**



A marée haute, le niveau de l'eau affleure les branches des arbres et l'on pourrait croire à un équilibre idéal... En fait, la végétation arbustive s'est adaptée en s'établissant au niveau moyen des marées hautes. L'amplitude du bassin de marée a modifié radicalement le milieu fluvial, les couches de vase remplaçant désormais les plages de sable.



Ce que nous n'avons pas vu : chaque marée basse découvre de larges franges de berges envasées (jusqu' à 2m50 de marnage à Mauves). Même à marée haute, l'alimentation des annexes hydrauliques de la vallée n'est pas assurée. La zone d'accueil est très dévalorisée : attrait des rives et accès au fleuve, pêche, loisirs, tourisme...

10^{ème} observation : **la prise d'eau de Mauves, enjeu majeur pour toute la métropole nantaise...**



A la fin de la descente, nous avons aperçu le pont de Mauves en amont duquel se trouve la prise d'eau de la métropole nantaise alimentant plus de 600 000 personnes avec le complément des forages dans la nappe alluviale de Basse-Goulaine... A signaler que la prise d'eau était située à l'origine près de l'usine de traitement de la Roche, 11 km plus en aval, et qu'elle a dû être remontée en 1989 à cause des effets de la marée (turbidité, salinité).

Le rééquilibrage du fleuve est donc un enjeu majeur pour garantir la qualité d'une ressource en eau essentielle pour toute la région et sans véritable alternative. Pour cela, il est nécessaire de réduire l'onde de marée.

Sont aussi concernées de nombreuses prises d'eau potable jusqu'aux Ponts-de-Cé devant résoudre les problèmes liés à l'abaissement de la ligne d'eau (points de captage ensablés ou difficiles)...

Interventions - Echanges

Les visites ont permis pendant la remontée des échanges entre les participants. Nous avons essayé de traduire le plus fidèlement les principales interventions.

1- Interventions à la visite de Montjean

Monsieur Maillet - maire de Montjean - après un mot d'accueil, évoque les projets de la commune, axés sur le développement d'activités touristiques autour du fleuve :

- L'aménagement d'une base de loisirs dans la carrière rive droite
- Le port de Montjean, les événements culturels
- Le renforcement des levées et les risques de crues (attente des financements de l'Etat).

Il évoque aussi le problème d'ensablement du port de Montjean.

Monsieur Billaud - DDE / VNF - a présenté le projet de remodelage des 102 épis entre Chalonnes et Bouchemaine dont l'expérimentation doit débuter en 2009 (durée des travaux : sans doute 3 ans). Le planning prévu :

- Etude d'impact et dossier loi sur l'eau : novembre 2008
- Enquête publique début 2009
- Arrêté Officiel début 2009 pour des travaux lors de l'étiage 2009 (sept – nov.)

Aux questions posées : Le planning ne semble-t-il pas trop juste à tenir ? Quelles mesures sont prévues pour retenir le sable au fond du chenal ? ...

Monsieur Billaud évoque la recherche de solutions vis-à-vis de cette problématique sans apporter de réponses concrètes. Il évoque seulement l'appréciation et l'évaluation du programme...

Interrogations CLD : *Que deviendra le sable remobilisé ? Se déposera-t-il au moins partiellement au fond du chenal si aucun fixateur n'est aménagé ??? Ne sera-t-il pas trop tard de s'en préoccuper une fois les travaux réalisés ? Le sable est en effet précieux, c'est une ressource épuisable devant être considérée comme un matériau fossile car formé au cours des époques géologiques précédentes : le sable transitant en Loire provient exclusivement des érosions amont du fleuve et du bassin versant. Il ne doit donc pas être gaspillé car des millions de m³ seront indispensables pour le remodelage du fleuve et le comblement progressif du chenal. L'expérimentation sur la remobilisation du sable s'apparente ainsi à « un fusil à un coup » !*

Monsieur Bernardeau - maire de Rochefort - a demandé des précisions à VNF sur le planning des travaux de remodelage des épis. Il précise que les épis en question sont moins dégradés car ceux-ci ont été mis en place il y a 25 ans environ et pose la question du suivi des travaux et de la communication avec les communes riveraines.

Madame Le Nevez – Directrice du Conservatoire des rives de la Loire - évoque les deux séries d'expérimentation qui vont être lancées pour la restauration des boires. Elle pense qu'il ne faut pas sous-estimer le Plan Loire, il y a eu des avancées positives comme la mise en œuvre des zones protégées Natura 2000 dans toute la vallée (Les Ponts de Cé - Nantes) et dans l'estuaire. Elle précise que le financement des expérimentations provient de l'Agence de l'Eau et que les travaux vont maintenant démarrer avec une accélération de ce programme.

Paul Desgranges (riverain - Ile de Chalonnes - ADAPAEF-PMA 49) a évoqué le traumatisme vécu par les riverains devant l'abaissement du niveau des étiages et l'assèchement de la vallée avec ses conséquences sur les frayères, les conditions de pêche et l'attrait du fleuve.

Monsieur Prud'homme-Lacroix – Directeur du GIP Loire Estuaire - précise le double intérêt du programme de remodelage des épis en amont : élargir le lit et remobiliser le sable. Par contre, se pose la question des interventions en aval, dans le bassin de marée avec le choix retenu d'un scénario morphologique.

Il évoque le fait qu'une érosion régressive semble aujourd'hui bien en place et précise l'approche du GIP par une stratégie de restauration et de gestion du fleuve plus forte que par le passé avec pour objectif le maintien du sable dans le lit de la Loire.

Monsieur Leroy - Agence de l'eau - met en avant la phase 3 du Plan Loire avec un financement pour la ligne d'eau et la restauration des annexes hydrauliques. Le plan Loire répond aussi aux engagements de la France vis-à-vis de la politique européenne sur la sauvegarde de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Trois boires sont aujourd'hui visées par les expérimentations : Drain, Ciretterie et « Bessé ».

Monsieur Leroy tient à souligner que le problème du Maître d'Ouvrage désigné pour ce programme explique en partie le retard pour le remodelage des seuils.

* Précision du Directeur du GIP à propos de la maîtrise d'ouvrage :

Le GIP était au départ mandaté pour l'estuaire aval avec la modélisation du seuil de déconnection (projet abandonné), puis le choix d'une alternative morphologique pour inverser la tendance de l'abaissement de la ligne d'eau et réduire le bouchon vaseux. Un relèvement de 3 m à Nantes n'est pas envisagé avec ce scénario qui demanderait du temps : il est attendu un relèvement du niveau des basses mers d'une cinquantaine de centimètres...

Pour la Loire Amont de Nantes, il reste très prudent en ce qui concerne la restauration rapide de la ligne d'eau par des actions morphologiques. Une nouvelle mission est confiée au GIP pour mettre en place la concertation

autour de la problématique du relèvement de la ligne d'eau ; le GIP souhaite aujourd'hui travailler avec tous les acteurs (associations, professionnels, élus, administrations, etc.).

AVIS CLD : Le Comité est satisfait de l'ouverture d'une nouvelle réflexion pour le relèvement de la ligne d'eau, car les projets retenus actuellement n'auront que des effets limités. Il est donc nécessaire de prévoir d'autres leviers en cohérence avec le scénario morphologique si l'on veut vraiment rééquilibrer le fleuve .

Monsieur le Député Raimbourg (Nantes-Rezé) insiste précisément sur les 4 points suivants :

- L'importance d'un projet Loire partagé
- La problématique du déplacement du port avec la nécessité de créer un nouveau pont à Nantes au niveau du bassin d'évitement des bateaux (point important de blocage)
- Le projet commun des Ligériens « Loire à Vélo »
- Le travail du GIP qui avance malgré les difficultés

Réponse de Monsieur Billaud sur la restauration et/ ou maintien des seuils du Fresne :

Il précise qu'aujourd'hui il n'y a pas d'expertise pour enlever les épis, ni aucun délai annoncé. La solution technique n'a pas été étudiée. Faut-il enlever 1 boudin sur 3 ? Faut-il réparer le boudin détérioré ? Il pense qu'il faut encore plus d'évaluation sur la réalimentation du bras secondaire. Il précise qu'un Bureau d'Etude a été mandaté pour travailler sur un plan de communication.

Avis CLD : Il serait judicieux de réfléchir dès à présent au démantèlement nécessaire de ces deux ouvrages pour supprimer la rupture de communication qu'ils représentent pour de nombreux plaisanciers et riverains. Il convient aussi d'empêcher la dispersion dans le fleuve des fragments de géotextile qui commencent déjà à dériver !

Monsieur Alessandri- AAPMA Ablette Angevine- regrette le déficit de l'Etat depuis quelques années pour l'entretien et la gestion du fleuve mais il se déclare aujourd'hui plus optimiste avec l'intervention des associations de pêche qui agissent concrètement sur le terrain.

Commentaire CLD : Il y a actuellement des avancées positives, mais la vigilance s'impose plutôt que l'optimisme car la volonté politique s'exprime encore plus par les mots que par les actes en région Pays de Loire. Depuis 1994, le fait est que cette région n'a pas bénéficié par manque de réactivité de tous les crédits qui auraient pu lui être alloués notamment pour l'entretien et la gestion du fleuve. L'Etat vient de doter la phase 3 du Plan Loire d'une ligne budgétaire conséquente réévaluée de 30 millions d'euro, soit au total 128,13 millions d'euro. Pour être enfin crédibles, les discours des décideurs doivent se traduire par des engagements concrets, formels et datés, pour mettre en oeuvre un véritable scénario morphologique et la gestion patrimoniale de « l'estuaire amont »..

Monsieur Benon (Bouchemaine) s'interroge sur la place des collectivités qui ne se sentent pas vraiment concernées, d'où la problématique des maîtres d'ouvrages désignés. Il pose la question d'un véritable projet Loire qui serait partagé par les populations riveraines pour s'approprier réellement le patrimoine commun (défi politique pour les 2 départements).

Monsieur Demaure (Liré) - ancien élu nantais, ex-responsable agence de l'Eau - se réjouit de cette visite à l'initiative d'une association, il reprend les propos de Léon Benon et il propose la création ou la redéfinition d'une structure interdépartementale pour gérer le patrimoine fluvial.

Madame Fras (élue de Mûr-Erigné) s'interroge sur le patrimoine correspondant à la Loire entre Nantes et Les Ponts-de-Cé. Quelle identité pour la Loire des Ponts-de-Cé à Nantes ? Quelle solidarité ? Ces questions sont essentielles pour mener des actions fédératrices avec la population locale.

REPONSE CLD : Le CLD s'est interrogé sur cette identité en proposant l'appellation « Loire fluviale armoricaine ». La section est en effet caractérisée par son entrée dans le Massif Armoricaïn à partir des Ponts-de-Cé, par une large vallée ponctuée de resserrements et d'élargissements, et surtout par l'épanouissement de nombreuses îles. Culturellement, elle reste marquée par une histoire commune entre Anjou et Bretagne et par les aménagements de l'ex Loire Navigable dont les ouvrages posent problème aujourd'hui... Ce patrimoine remarquable dont une partie est classée par l'UNESCO est de nature à fédérer les populations riveraines.

Monsieur Denieul (Montjean) - Pêcheur professionnel et capitaine - propriétaire du bateau- pense qu'il ne faut rien faire sur la Loire et ne partage pas les objectifs de restauration actuels qui lui semblent contraire à ses activités professionnelles de navigation et de pêche. Pour lui, le problème provient des bas niveaux d'étiage depuis les années de « sécheresse ». Il n'est pas d'accord avec le remodelage des épis en amont de Chalonnes car il craint l'ensablement du lit. Par contre, il est pour la remise en eau des bras secondaires et des boires car ce sont des zones de reproduction piscicole. A son avis, les enrochements et les épis font partie du patrimoine de la Loire aval...

AVIS CLD : Au-delà des corporatismes et des contradictions, il faut souligner que le rééquilibrage du fleuve sera déterminant pour tous les usages, paysages, biodiversité, pêche, navigation, loisirs, tourisme... Le Comité qui compte dans ses membres des plaisanciers se préoccupe de la navigation adaptée au fleuve : le maintien de 1 m de tirant d'eau semble être un objectif réaliste et suffisant pour la majorité des bateaux.. Quant aux anciens épis de la Loire Navigable qui ont artificialisé le fleuve, abaissé le fil d'eau et annexé tous les bras secondaires, leur remodelage est essentiel pour la renaturation du lit et la réalimentation des bras. Des sections témoins pourraient être conservées en mémoire de cet aménagement éphémère de la Loire Navigable datant de moins d'un siècle (réalisé de 1904 à 1924) et contesté dès sa mise en place.

2 – Interventions à la visite de Champtoceaux

- **Madame Goraguer – DASS** - a parlé de la qualité de l'eau : elle a expliqué qu'il était difficile de parler de dégradation ou d'amélioration car il existe beaucoup de paramètres différents et il faut les suivre sur de longues périodes en raison des variations pluviométriques. A son avis, actuellement, il n'y a pas de problème particulier pour la prise d'eau de Mauves ni les captages de Basse-Goulaine concernant la turbidité de l'eau ou la salinité...

- **Monsieur Bourles - président LPO 44** - a signalé au passage du bateau l'existence de nids d'hirondelles de rivage en haut d'une berge : les colonies creusent leurs nids dans des falaises nouvellement érodées ne comportant pas de végétation. Il a expliqué l'importance de laisser la Loire remodeler ses rives pour favoriser la biodiversité.

- **Monsieur Dupont - maire d'Oudon** - nous a montré la sortie du ruisseau du Havre dont le canal sert d'accès au port intérieur d'Oudon situé devant la tour médiévale et dont l'aménagement coûteux par la commune a coïncidé avec la chute des étiages de Loire. Désormais le canal n'est plus accessible aux bateaux de plaisance en période estivale hormis durant les marées hautes conséquentes... La commune a donc dû installer des pontons flottants dans le fleuve, ce qui est dommageable à la fois pour les finances locales et l'image du port « historique ».

Commentaire CLD : L'aménagement du port intérieur d'Oudon et les problèmes d'accessibilité qui ont immédiatement suivi sont révélateurs de la rapidité de la chute de la ligne d'eau à partir de l'année 1976 où les Services de Navigation ont décidé arbitrairement de supprimer les seuils de Bellevue et d'Oudon... Il est nécessaire de tenir les élus informés des évolutions pour leur permettre de concevoir et de planifier leurs projets ligériens : ceux-ci doivent s'inscrire dans la perspective du rééquilibrage du fleuve et dans une gestion cohérente et solidaire pour éviter des aménagements inadaptés, cloisonnés ou même incompatibles avec le patrimoine commun.

- **Monsieur et Madame Durand (Le Cellier - MNLE Sauver la Loire)** ont commenté le colmatage récent de la boire du Cellier (bras de l'Île Neuve) et la rapidité de l'évolution. Jeannine Durand, fille de pêcheur, a déclaré avoir appris à nager dans cette boire dans sa jeunesse (vers 1945). En plus de cette dégradation très pénalisante pour l'environnement de la commune du Cellier, se pose le problème du rejet de la station d'épuration dans ce bras désormais déconnecté 9/10 mois sur 12. Beaucoup d'autres communes riveraines sont confrontées à ce même problème. Comment appliquer les prescriptions de la Loi sur l'Eau dans ces conditions ?

- **Monsieur Lannou - Sous-Préfet d'Ancenis** - est intervenu pour parler de la ressource en eau potable et des projets en cours pour trouver des alternatives à la Loire en particulier en exploitant le bassin de l'Erdre.

- **Madame Le Nevez (CORELA)** a évoqué comme le jour précédent les programmes de restauration des boires qui vont se généraliser. Même si la Loire reste en déséquilibre avec ses annexes hydrauliques, il est nécessaire d'agir dès maintenant pour entretenir ces milieux avant d'atteindre des situations irréversibles. Des travaux de curage et de dévégétalisation sont nécessaires, mais l'objectif final est de permettre au fleuve de remodeler lui-même ses annexes.

Commentaire CLD : Il est nécessaire que tous ces projets communaux ou intercommunaux soient en cohérence entre eux et avec les actions du scénario morphologique. Pour fédérer toutes les structures qui « s'occupent du fleuve » (GIP, CORELA, DIREN, VNF, DDE, Agence de l'Eau, C.G. 44 et 49, C.R, etc.....), il serait judicieux de créer un organisme interdépartemental spécial Loire Aval qui coordonnerait toutes les actions de restauration et de remodelage, car il est souvent difficile de savoir à qui s'adresser et « qui pilote la gabare »...

- **Monsieur Gascoin (Président de la Fédération de Pêche 44)** a parlé des difficultés que rencontrent les pêcheurs pour exercer leur loisir dans cette section de Loire à cause du courant, de la marée et du dysfonctionnement des frayères. Il explique qu'à l'occasion d'une réunion du SDAGE, il a appris que l'eau de la Loire alimentait aussi l'île de Noirmoutier.

Monsieur Cayla (Géographe et historien - Montjean) a signalé les nombreuses digues ou duits établies anciennement dans le lit du fleuve à usage de gués, moulins, pêcheries et péages (environ 1 ouvrage par km en amont de Montjean). Enfouis dans le lit du fleuve, ces ouvrages, présentant souvent des lignes obliques, ont démontré leur influence sur la fixation du sable. Il serait intéressant de s'inspirer de ces aménagements légers pour rehausser le lit.

- **Monsieur Demaure (Liré, ancien élu nantais et responsable Agence de l'Eau)** a souhaité que les dévégétalisations nécessaires se fassent avec circonspection, contrairement à des opérations précédentes ayant bouleversé les grèves, car ces forêts riveraines présentent un intérêt pour la biodiversité. Il a souhaité que ces visites de sensibilisation et d'échanges à l'initiative des associations soient relayées par les élus qui doivent organiser la gestion patrimoniale de la Loire entre Angers et Nantes. Pourquoi pas un SCOT territorial interdépartemental ?

- **Philippe Auclerc (Rédacteur de « La Loire et ses terroirs »)** participait à la visite de Champtoceaux-Oudon et a réalisé un article détaillé sur la problématique de « l'estuaire amont » dans la revue n°66 (Automne 2008). Merci pour sa présence et sa contribution au débat et à la réflexion pour la Loire de demain...

** Toutes nos excuses si nous avons oublié des intervenants ou mal interprété des propos. Des observations complémentaires pourront être communiquées et diffusées... Sincèrement, le CLD*

Liste des participants à la visite d'appréciation et d'échanges de Monjean :

	Instance		NOM	Prénom
1	Ag. de l'Eau Loire-Bretagne – Délég. Ouest Atlantique	Monsieur le Chef de Projet	LEROY	Roger
2	Conseil Régional des Pays de la Loire	Service Environnement	DECLEMY	Capucine
3	Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents	Mme la Secrétaire Générale	LE NEVEZ	Nicole
4	Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents	Monsieur	ARBION	Matthias
5	GIP Loire Estuaire	Monsieur le Directeur	PRUD'HOMME-LACROIX	Bernard
6	GIP Loire Estuaire	Monsieur		
7	DDE Service Transport Navigation	Monsieur le Directeur	BILAUD	Jean
8	Voies Navigables de France	Monsieur	BRON	Sylvain
9	Port Autonome Nantes - St Nazaire	Directeur Adjoint Env.	DELOUIS	Antoine
10	Fédération de Pêche - Maine & Loire	Monsieur le Président	SOUTIF	Jean-Paul
11	Fédération de Pêche - Maine & Loire	Monsieur	PATUREAU	Guy
12	Fédération de Pêche - Maine & Loire	Monsieur	BLONDET	Jacques
13	Municipalité de Montjean s/ Loire	Monsieur le Maire	MAILLET	Christian
14	Municipalité de Rochefort s/ Loire	Monsieur le Maire	BERNARDEAU	Roland
15	Municipalité de Rochefort s/ Loire	Monsieur	ALESSANDRI	Marc
16	Municipalité du Mesnil en Vallée	Monsieur le Maire	ROSELLO	Christian
17	Municipalité de Murs-Erigné	Madame l'Adjointe	FRAS	Lisa
18	Municipalité de Murs-Erigné	Adjoint	TRICOIRE	Silvère
19	Municipalité de la Chapelle St Florent	Monsieur l'Adjoint	AVRIL	Michel
20	Municipalité d'Ingrandes s/ Loire	Monsieur l'Adjoint	CHICOT	Guy
21	Municipalité de Champocé s/ Loire	Madame le Maire	LEVEQUE	Valérie
22	Municipalité de Champocé s/ Loire	Monsieur l'Adjoint	FOUCHER	Jean-Louis
23	Municipalité de St Jean de la Croix	Madame l'Adjointe	TOUZE	Patricia
24	Municipalité de la Rouxière	Monsieur l'Adjoint	RICHARD	Bertrand
25	Municipalité de la Pommeraye	Madame l'Adjointe	COTTENCEAU	Christiane
26	Municipalité des Savennières	Madame l'Adjointe	LECLERC	Sylvette
27	Municipalité de la Possonnière	Monsieur l'Adjoint	MECHIN	Gilles
28	Municipalité de Bouchemaine	Madame le Maire	HOCQUET de LAJARTRE	Anne-Sophie
29	Municipalité de St Florent le Vieil	Monsieur l'Adjoint	TREMBLAY	Bernard
30	Municipalité d'Anetz	Monsieur l'Adjoint	HELIE	Claude
31	Municipalité des Ponts-de-Cé	Monsieur l'Adjoint	PAPIN	Gérard
32	Municipalité des Ponts-de-Cé	Monsieur l'Adjoint	LANG	Maurice
33	Municipalité de Montrelais	Monsieur le Maire	NICOLAS	Jean-Marcel
34	Municipalité de la Chapelle St Sauveur	Monsieur le Conseiller	JEZEQUEL	Patrick
35	Municipalité de St Sébastien	Monsieur l'Adjoint	AUMON	Yves
36	Municipalité de St Sébastien	Madame la Conseillère	AYME	Audrey
37	Communauté de Communes Loire - Layon	Chargée de mission	REUZE-LAVEROURE	Hélène
38	Communauté de Communes Loire - Layon	Chargée du Tourisme	CAYEUX	
39	Assemblée Nationale	Monsieur le Député	RAIMBOURG	Dominique
40	Ablette Angevine	Président	ALESSANDRI	Christian
41	Ablette Angevine	Vice-Président	BENEVILLE	Pierre
42	ADAPAEF - PMA 49 - La Maille d'Anjou	Secrétaire	DESGRANGES	Paul
43	ADAPAEF - PMA 49 - La Maille d'Anjou	Membre	CAYEUX	Yves
44	ADAPAEF - PMA 49 - La Maille d'Anjou	Membre	BARBEAU	Francis
45	La Gaule Belloprataine	Président	JAFFRELOT	Alain
46	La Gaule Belloprataine	Madame	JAFFRELOT	Evelyne
47	ARRA – Ass. de Recherches sur la Région d'Ancenis	Monsieur	BOCQUIEN	Bertrand
48	M.N.L.E. - Sauver la Loire	Madame la Présidente	DURAND	Janine
49	M.N.L.E. - Sauver la Loire	Monsieur		
50	M.N.L.E. - Sauver la Loire	Monsieur		
51	Le Scion Florentais	Président	SIGUIE	Michel
52	CLD - Bureau		BIRGAND	Jacques
53	CLD - Bureau		MENANTEAU	Yves
54	CLD - Bureau		PERDRIAU	Daniel
55	CLD - Bureau		BORBEAU	Yves
56	CLD - Bureau		DROUART	Eric
57	CLD - Bureau		DURAND	Emile
58	CLD - Bureau		HAIE	Gabriel
59	CLD - Bureau		TETEDOIE	Joseph
60	CLD - Membre	Monsieur	DEMAURE	Jean-Claude
61	CLD - Membre	Monsieur	RIVAL	Robert
62	Ouest-France - Cholet	Monsieur		
63	Le Courrier de l'Ouest	Madame		
75 pl	La Ligériade II	Capitaine	DENIEUL	Jean-Patrick

Liste des participants à la visite d'appréciation et d'échanges de Champtoceaux :

	Instance		NOM	Prénom
1	Sous-préfecture d'Ancenis	Monsieur le Préfet	LANNOU	Jacques
2	Conseil Général de la Loire Atlantique - Service Environnement	Monsieur	FAISOLLE	Frédéric
3	Conseil Général de la Loire Atlantique - CDESI - Chef de projet	Monsieur	GUICHARROUSSE	Alain
4	Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents	Mme. la Secrétaire Générale	LE NEVEZ	Nicole
5	Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents	Monsieur	ARBION	Matthias
6	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	Madame	GORAGUER	M-Andrée
7	Assemblée Nationale	Monsieur le Député	MENARD	Michel
8	Port Autonome Nantes - St Nazaire	Monsieur le Directeur Dévt.	CHEVALIER	François
9	Fédération de Pêche - Loire Atlantique	Monsieur le Président	GASCOIN	Robert
10	La Loire et ses Terroirs	Monsieur le Directeur	AUCLERC	Philippe
11	Municipalité de Champtoceaux	Monsieur l'Adjoint	MEUNIER	Jean-Pierre
12	Municipalité d'Oudon	Monsieur le Maire	DUPONT	Michel
13	Municipalité d'Oudon	Monsieur l'Adjoint	BLOINO	Roland
14	Municipalité d'Oudon	Monsieur	MEROT	Yves
15	Municipalité de La Varenne - Com. Com. de Champtoceaux	Monsieur le Maire	PINIER	Daniel
16	Municipalité de La Varenne	Monsieur l'Adjoint	SILORET	Henri
17	Municipalité de Mésanger	Madame l'Adjointe	de MEEZEMAKER	Odile
18	Municipalité de Mésanger	Madame l'Adjointe	YOU	Nadine
19	Municipalité de St Sébastien	Monsieur l'Adjoint	RIO	Yves
20	Municipalité d'Ancenis	Monsieur le Maire	TOBIE	Jean-Michel
21	Municipalité d'Ancenis	Madame l'Adjointe	CHARLES	Martine
22	Municipalité de Ste Luce s/ Loire	Monsieur le Conseiller	AUMON	Gérard
23	Municipalité de Couffé	Monsieur l'Adjoint	DAUDIN	Michel
24	Municipalité de la Chapelle St Florent	Monsieur l'Adjoint	AVRIL	Michel
25	Municipalité de Mauves s/ Loire	Monsieur le Conseiller	GASTINEAU	Joël
26	Municipalité du Fresne s/ Loire	Monsieur le Maire	VALLEE	Michel
27	Municipalité de St Jean de la Croix	Madame l'Adjointe	TOUZE	Patricia
28	Municipalité de Ligné	Monsieur le Maire	PEURION	Maurice
29	Municipalité du Cellier	Monsieur le Maire	BOURDU	Gilles
30	Municipalité du Cellier	Madame la Conseillère	BERBESSON	Gilles
31	Municipalité du Cellier	Mademoiselle la Conseillère	DUPAS	
32	Municipalité de Ste Gemmes s/ Loire	Madame la Conseillère	BEAUJEAN	M-Françoise
33	Municipalité de Trélazé	Madame l'Adjointe	AVRILLON	Arlette
34	Communauté de Communes du Pays d'Ancenis	Monsieur le Président	BREHIER	Hervé
35	Communauté de Communes du Pays d'Ancenis	Monsieur le Président	BARAIS	Bernard
36	Connaître et Protéger la Nature	Monsieur	GASNIER	Paul
37	Asso. Défense de la levée de la Divatte	Président	FREYSS	Dominique
38	Asso. Défense de la levée de la Divatte	Membre	JANIN	Jean
39	M.N.L.E. - Sauver la Loire	Madame la Présidente	DURAND	Janine
40	Syndicat du Haut Brivet - Parc de la Brière	Monsieur le Président	BOUALEM	Christian
41	Natur'Ancenis	Président	GERARD	Gilles
42	SOS Loire Vivante - Estuaire	Président	DOUGE	Christophe
43	Ligue de Protection des Oiseaux	Président	BOURLES	Guy
44	Ligue de Protection des Oiseaux	Monsieur		
45	Ligue de Protection des Oiseaux	Monsieur		
46	Pêcheur Professionnel	Monsieur	VIVIER	Pierre
47	Historien - Géographe	Monsieur	CAYLA	Philippe
48	CLD - Bureau		BIRGAND	Jacques
49	CLD - Bureau		MENANTEAU	Yves
50	CLD - Bureau		DURAND	Emile
51	CLD - Bureau		HAIE	Gabriel
52	CLD - Bureau		TETEDOIE	Joseph
53	CLD - Membre	Monsieur	DEMAURE	Jean-Claude
54	L'Echo d'Ancenis	Monsieur	BOUCHACOURT	Jérôme
55	Ouest France	Monsieur	NORRITO	Gaspard
	Presse Océan	Monsieur	HAMIDA	Jean-Pascal
57 pl	La Luce (45 places) - La Géraldine (12 places)	Capitaine	BECOT	Damien
	Loire en Scène - Bateau La Luce			

En conclusion à ces deux visites d'observations et d'échanges

Les observations relevées

Ces deux visites ont permis d'observer l'évolution problématique de « l'estuaire amont ». Si l'approfondissement du chenal s'est stabilisé dans la partie aval du bassin de marée, l'abaissement se poursuit encore dans la partie amont du fait d'une érosion régressive (réajustement des fonds entre l'amont et l'aval plus enfoncé).

Les observations ont mis en évidence :

- la **vitesse du courant** avec sa dangerosité et les érosions qu'il amplifie sur les rives et les ouvrages (le transit du sable est rapide et permanent dans le chenal, ne permettant plus la formation des seuils mobiles caractéristiques)...
- les **enrochements massifs sur les rives** qui artificialisent le paysage et nuisent aux échanges biologiques et sédimentaires de ces franges vitales pour le fleuve...
- la **difficulté de franchissement des seuils expérimentaux du Fresne** qui constituent pour beaucoup de riverains et de plaisanciers une véritable rupture de communication...
- l'**abaissement de la ligne d'eau avec la déconnexion prolongée des bras et des boires**, la **perte de fonctionnalité des cales et des ports**, même avec un débit soutenu pour la saison...
- la **végétalisation spectaculaire des grèves du lit mineur et le colmatage accéléré de la plupart des annexes hydrauliques (bras et boires)...**
- la **modification radicale du milieu fluvial dans le bassin de marée vers un régime estuarien**, la **dégradation de la zone d'accueil** avec un marnage prononcé et des berges envasées (incidences sur le paysage, l'accès au fleuve, la pêche, les loisirs...), les **risques pour les prises d'eau** (turbidité et salinité, ensablement des points de captage)...

En résumé, un sinistre écologique qui perdure et s'accroît malgré l'arrêt des dragages.

Parmi les observations positives, nous avons relevé :

- le **changement de cours du chenal dans le bras secondaire de l'île Buisson à Montjean...**
- la **renaturation de sections de rives enrochées suite à leur érosion et à leur remodelage par le fleuve...**
- l'**alimentation calibrée du bras de l'île Batailleuse** par l'abaissement de la chevette de fermeture...
- la **réalimentation partielle du bras de l'île Meslet** au droit des seuils expérimentaux du Fresne, même si les moyens utilisés nous semblent incompatibles et disproportionnés (3 M d'euro)...

Ce sinistre a été directement provoqué, il ne faut pas l'oublier, par l'aménagement du chenal de navigation fluvial et maritime conjugué aux dragages de sable. La dégradation du fleuve a été précipitée à partir des années 1970 par des décisions arbitraires qui ont engagé la responsabilité de l'Etat : autorisations de dragages inconsidérés, suppressions de seuils régulateurs, amplification du bassin de marée... **Il y a devoir de réparation.**

Quelle Loire voulons-nous laisser à nos enfants ?

Le souhait du CLD > une Loire rééquilibrée dans ses fonctionnalités essentielles : paysages, connexions hydrauliques, biodiversité, ressource en eau, accueil et patrimoine. Ce rééquilibrage sera déterminant pour tous les usages respectueux du fleuve, ce projet de restauration devrait donc fédérer la population riveraine au-delà des corporatismes et des intérêts particuliers dans une nécessaire solidarité.

Quelles solutions pour rééquilibrer la Loire armoricaine ?

Les solutions passent obligatoirement par le relèvement de la ligne d'eau, la réduction de l'onde de marée et la gestion patrimoniale du fleuve, avec **des interventions conjuguées s'inscrivant dans le scénario morphologique décidé en 2007 par le comité de pilotage du Plan Loire Estuaire**. Ces solutions doivent viser à recréer des conditions permettant au fleuve de remodeler naturellement son lit : contrairement aux « seuils à échancrure » du Fresne où l'on visait principalement à relever la ligne d'eau, l'objectif est d'abord de relever le fond du lit en rétablissant la dynamique fluviale. Les interventions retenues dans la phase 3 du Plan Loire vont dans ce sens : ouverture et abaissement des anciens épis, comblement des fosses de Nantes, création de vasières dans l'estuaire... Mais elles ne seront pas suffisantes pour rééquilibrer la ligne d'eau de « l'estuaire amont » et toutes ses annexes hydrauliques. Des interventions complémentaires seront donc indispensables. Dans sa recherche de solutions intégrées pour remodeler le lit, ralentir le courant et fixer le sable, le CLD propose à l'étude sans exclusivité et en toute modestie : l'ouverture des bras secondaires, des tapis d'enrochement noyés au fond du chenal, des peignes filtrants en pieux de bois disposés en oblique ou en chicane...

La nouvelle volonté d'ouverture du Comité de Pilotage du Plan Loire

Le Comité de Pilotage du Plan Loire a mandaté le GIP Loire Estuaire pour réfléchir avec les différents acteurs à des interventions complémentaires. Le CLD est satisfait de cette initiative qu'il demandait et qui s'inscrit dans le sens de sa démarche. Dans un esprit ouvert et déterminé, il proposera et soutiendra toutes les interventions intégrées susceptibles de restaurer le fleuve dans le respect du milieu naturel et humain, conscient des responsabilités qui lui ont été conférées par tous les signataires de la charte pour la Loire de Demain.

Un grand merci à tous les participants à ces visites qui ont montré leur intérêt pour la Loire de demain et qui ont conforté le CLD dans ses actions écocitoyennes... Sinon, « nos enfants nous accuseront-ils ?... »



Comité pour la Loire de Demain

pour contribuer à la restauration du patrimoine fluvial

Siège : Mairie - LE FRESNE s/LOIRE - 49123
Courriel : loire-de-demain-4449@orange.fr
Site : www.loire-de-demain.fr
Contacts : Jacques Birgand 217, rue G. Clémenceau Ancenis 44150 - 09 54 36 26 62
Yves Ménanteau la Bourgeaudière Anetz 44150 - 02 40 83 42 58

***Le CLD est un mouvement écocitoyen
soutenu par 18 communes riveraines
qui regroupe autour de sa charte
230 particuliers et 26 associations
pour demander***

***« le relèvement de la ligne d'eau d'étiage dans le respect du
milieu naturel et humain » et plus largement la
restauration du patrimoine de la Loire armoricaine.***

***Après la programmation du sinistre par des
autorisations de dragages inconsidérés et des décisions
d'aménagement arbitraires du chenal fluvial et maritime,
il y a « devoir de réparation » de la part de l'Etat
et des collectivités territoriales.***

***La Loire a besoin de tous ses amis,
le CLD a besoin de vous.***

(Charte et engagement disponibles sur le site du CLD)



** Autocollant édité par le CLD pour afficher la
tristesse et la forte attente de la population...*



*< A l'aval du pont d'Oudon, un paysage
significatif de l'évolution actuelle provoquée
par le surcreusement du lit et la chute de la
ligne d'eau...*

***Et une dernière image d'espoir dans la
capacité de remodelage du fleuve avec la
formation symbolique d'un îlot de sable dans la
large brèche d'un ancien épi quelque part entre
Oudon et le Cellier...***

